



besoin d'aide urgent concernant la mediation le jaf et l'aide juridictionnel

Par **enoly**, le **23/01/2019** à **16:50**

Bonjour,

je viens vers vous car plusieurs questions me viennent a l'esprit,

je vous explique un peu ma situation, je suis séparé du papa de mon fils depuis presque 9 ans, nous sommes passés devant le JAF depuis 8 ans environ, etant de nature conciante j'ai toujours plus ou moins fait en fonction de monsieur.

certain week end il ne venait pas le chercher d'autre il venait le samedi et non le vendredi car soit disant il travaillait je lui ai toujours demandé ses plannings mais n'a jamais degnié me les donner, mon but n'était pas de priver mon fils de son papa donc j'ai passer outre...

puis viens le moment des vacances ou je vous laisse imaginer que le resultat etait le meme , il ne prenait pas notre fils (trop occupé) et ne cherchais pas d'autre moyen que de me laisser gérer ses vacances.

jusqu'au jour ou je ne pouvais pas me permettre de gerer ses vacances, il m'a demandé mon numero caf que j'ai refusé.

le genre de pere a me ramené mon fils un samedi fin d'apres midi parce que celui ci est malade et si ceci n'etait qu'une seule fois... malheureusement non, encore mieux il ne me prevenait pas et si je n'etait pas la il le ramenait a mes parents SURPRISE !!!

j'aurais tellement a dire qu'un cahier ne suffirait pas...

j'ai toujours fait le necessaire pour mon fils pour ses rdv medical, ophtalmo, orthoptiste, orl, orthophoniste et aussi psychologue car le papa a cru bon de disparaitre durant 5 mois !!! bref.....

en ayant marre de tout assumer seule car je ne parle pas des devoirs, des cahiers et bulletins non signés, j'ai donc décidé d'attendre de voir combien de temps allait il mettre pour ce manifesté

mon fils a eu une dent de lait cassé, n'etant pas dentiste mais ayant un minimum de bon sens je savais que la dent en question etait sur le point de tomber, monsieur decide enfin d'entreprendre quelque chose !!! il emmene mon fils chez le dentiste youpi meme si cest pour rien il y va (mon fils a perdu cette dent 1 mois plus tard) monsieur me demande mon numero

de securité sociale , je refuse et là..... les foudres s'abattent (je devrais le remercier, je suis une mere indigne, une conne, une connasse, mauvaise mere, et mon loulou de 9 ans etait l'interlocuteur au moment la)

il ne tolère pas , n'accepte pas que je ne veuille pas donner mes elements personnelles et depuis me fait vivre un enfer m'empeche d'avoir contact avec mon fils durant les vacances et j'en passe...

j'ai donc fait appel a un mediateur familial, aucune reponse de monsieur (sachant que depuis quil a demenagé je ne connais pas son adresse ...) si je n'ai toujours pas de nouvelle d'ici la semaine prochaine j'entame une procedure au jaf , pensez vous que ceci puisse lui porter prejudice ?

Je compte faire appel a un avocat et faire une demande d'aide juridictionnel , dois je faire une demande d'aide au prealable ou le faire avec mon avocat?

je vous remercie d'avoir pris le temps de me lire, j'espere avoir de vos reponse, a bientôt